

## **IESF - Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2017**

### **RESOLUTIONS VOTEES A L'AGO**

sur la base du collège électoral IESF de **289 698 voix** (donc quorum à 72 425 voix)

Pouvoirs reçus et présents sur place représentants : **206 770 voix**

#### **1ère Résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral qui lui a été présenté par le Président, prend acte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice 2016 et approuve l'action de son Conseil d'administration.

**Résolution approuvée à l'unanimité**

#### **2ème Résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier qui lui a été présenté par le Trésorier et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2016 et entendu les observations et conclusions du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes 2016, l'affectation du résultat au report à nouveau et d'une manière générale la gestion du Trésorier.

L'assemblée Générale, décide de réaffecter les montants de certains postes de fonds associatifs pour un total de 753 341 euros comprenant les dons et legs (695 714 euros), les placements statutaires (53 383 euros), le fonds de garantie du personnel (244 euros), les arrérages dons et prix (2 772 euros) et le fonds de secours (1 227 euros) au poste autres réserves, portant ainsi ce poste à 753 341 euros.

L'assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier qui lui a été présenté par le Trésorier et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2016 et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2016, l'affectation du résultat au report à nouveau portant ce poste à 2 397 166 euros ; et d'une manière générale, la gestion du trésorier.

**Résolution approuvée à l'unanimité**

#### **3ème Résolution**

L'Assemblée Générale approuve le budget 2017.

**Résolution approuvée à l'unanimité**

#### **4ème Résolution**

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide de ne pas augmenter les cotisations pour 2018. Les montants resteront sur la base de 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 à savoir :

- taux de base de la cotisation des associations de diplômés, des régions et des associations scientifiques et techniques : 4,75 € par cotisant théorique,
- un rabais est accordé aux associations dont les résultats globaux de l'année N-2 sont négatifs, ce rabais est de 50 % de la cotisation, il ne peut pas être renouvelable avant 3 ans.
- Le nombre de cotisants théoriques est calculé en divisant le total des cotisations reçues par l'Association adhérente en année n-1 par le montant de la cotisation annuelle normale

**Résolution approuvée à l'unanimité**

## 5ème Résolution

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale valide les modifications apportées au Règlement intérieur et en particulier :

- Les Administrateurs sont élus pour 4 ans non renouvelables. Le Conseil d'Administration est renouvelé par quart tous les ans.
- Les administrateurs cooptés ne le sont que jusqu'à l'Assemblée Générale suivante et doivent se présenter à l'élection s'ils souhaitent poursuivre leur mandat. Cette clause s'applique à tous les Administrateurs en cours de mandat au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Un Comité stratégique est créé.
- Réécriture de l'Article concernant les IESF régionales pour inclure les nouvelles dénominations.
- Modification du nombre d'Administrateurs par Collège et exigence quant aux candidats à l'élection.

Détail du vote :

Pour = 204 267 voix

1 abstention (Collège A = 2503 voix)

**Résolution approuvée à 98.79 %**

## 6ème Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale entérine le remplacement par cooptation de :

- Jean-Georges Malcor, démissionnaire en septembre 2016 par Marc VENTRE, sur proposition de l'association Centrale Paris dans le collège A.

**Résolution approuvée à l'unanimité**

## 7ème Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale prend acte et entérine :

*L'admission des Associations d'anciens élèves :*

- ADIIM – Association des ingénieurs ISTP - Mines Saint Etienne (N° A259) dans le collège A (CA du 30/06/2016)
- Association CENTRALE LILLE ALUMNI (N° A170) dans le collège A (CA du 11/10/2016)

La démission des Associations d'anciens élèves :

- Résoésitpa – Association des Ingénieurs et Anciens Elèves de l'ESITPA (Agriculture) (N° A071) dans le collège A (CA du 30/06/2016)
- AAEE EMD – Association des diplômés – Mines de Douai (N° A076) dans le collège A (CA du 30/06/2016)
- AAE-ENSG – Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques (N° A158) dans le collège A (CA du 30/06/2016)

**Résolution approuvée à l'unanimité**

## 8ème Résolution

Après avoir pris connaissance des résultats du vote pour le renouvellement partiel du Conseil, l'Assemblée Générale prend acte de l'élection de :

8 sièges étaient à pourvoir dans le Collège A, représentant un collège électoral de **269 837** voix ; ont été élus par avec **233 943** voix votés :

- **BUREAU Gérard** - Centrale Nantes Alumni - A021
- **DUWAT Gérard** - AI ISEN - A172
- **FOUCARD Hervé** - AIVP - A258
- **HIRIBARRONDO Albert** - Associations des Centraliens - A001
- **JOUANJUS Alain** - AX - Association Polytechnique - A025
- **LOYER Julien** - ASANUTT - A171
- **PACCARD Jacques** - Arts & Métiers Alumni - A004
- **VENTRE Marc** - Associations des Centraliens - A001

\* Aucun siège à pourvoir dans le collège B, C et D pour l'année 2017



Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte et entérine, sur proposition du nouveau Conseil :

- *L'élection du nouveau Président* : **Marc Ventre**
- *Vice-Président(e)s*                    **1<sup>er</sup> VP : Laurent Billes-Garabedian**  
**Pascale Ribon**  
**Jean Dambreville**  
**Dominique de Robillard**
- *Secrétaire Général* : **Christine Landrevot**
- *Vice-Président, délégué Régions* **Gilbert Pirola**
- *Secrétaire Général adjoint* : **Gérard Bureau**
- *Trésorier* : **Alain Jouanjus**
- *Associé au BE, représentant les comités sectoriels* : **Jacques Bongrand**

**Résolution approuvée à l'unanimité**

### **9ème Résolution**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale entérine la reconduction de nomination du Délégué général : **Joël THOMAS**, Arts et Métiers ParisTech (74) - Executive MBA HEC

**Résolution approuvée à l'unanimité**